

20 février 2007

07.314

Question Daniel Schurch**Sommes-nous capable de contrôler ceux qui manipulent les organismes vivants?**

Le canton de Neuchâtel n'est pas à l'abri d'erreurs de manipulations dans le domaine du génie génétique. Nous avons dans le domaine privé, mais aussi dans le domaine public, bon nombre de chercheurs qui travaillent dans ce secteur. Sans contester la recherche, nous désirons être renseignés sur le contrôle et les précautions prises par nos autorités.

- Est-ce que notre canton est équipé pour contrôler la qualité et la sécurité des laboratoires qui évoluent dans ce domaine, en particulier les mesures de confinement?
- Comment accordons-nous les autorisations pour les recherches et les expériences liées au génie génétique?
- Combien d'entreprises et de laboratoires évoluent dans le domaine du génie génétique sur le territoire cantonal?